

16 juin 2025 -08:05

La date limite pour la déclaration d'impôts approche : déjà 1.021.508 Belges ont rempli leur déclaration en ligne

Un mois avant la date limite de dépôt de la déclaration d'impôts, 1.021.508 citoyens ont déjà déposé leur déclaration par l'intermédiaire de MyMinfin. Ceux qui ne l'ont pas encore fait peuvent encore le faire en ligne jusqu'au 15 juillet 2025.

L'année dernière, nous avons battu le record avec 2.000.000 de déclarations introduites en ligne directement par les citoyens, sans compter celles avec des revenus spécifiques déposées en octobre. Cela représente une augmentation de 25 % en cinq ans ! La déclaration en ligne via MyMinfin présente de nombreux avantages :

- Pré-remplie : La déclaration en ligne contient déjà toutes les données connues du SPF Finances, soit 448 codes à ce jour ;
- Vue d'ensemble et résumé : les citoyens obtiennent un aperçu clair de toutes les données avant d'envoyer leur déclaration ;
- Aide à la saisie des codes : des explications supplémentaires s'affichent pour certains champs, afin d'aider les contribuables à les remplir correctement ;
- Messages d'erreur en cas d'incohérence : le système en ligne avertit lorsque certaines combinaisons de codes sont invalides, pour éviter les erreurs ;
- Calcul provisoire : l'utilisateur reçoit immédiatement une estimation du montant à payer ou à rembourser ;
- Écologique : en misant davantage sur la déclaration en ligne, le SPF Finances économise cette année environ 7,5 millions de feuilles de papier.

Les citoyens qui n'ont pas encore introduit leur déclaration disposent donc encore de quelques semaines pour le faire en ligne. Le délai via MyMinfin est le 15 juillet 2025. Les déclarations papier doivent quant à elles être introduites au plus tard le 30 juin 2025.

Pour ceux qui ont besoin d'aide pour remplir leur déclaration, plusieurs options s'offrent à eux :

- Le site ou la page de contact du SPF Finances
- Le site www.mapremieredeclaration.be, spécialement conçu pour les citoyens qui remplissent leur déclaration pour la première fois
- Le centre de contact téléphonique, au 02/572 57 57, joignable chaque jour ouvrable de 9h à 17h

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be